RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02193
Numéro SIREN : 799 025 580
Nom ou dénomination : A&S Conseils - Géomètres Experts

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 7092

AS CONSEILS

12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2022 au 31/12/2022

23 S1092

Sommaire

Attestation de Présentation ____ 2
Soldes intermédiaires de gestion ____ 4
Bilan et Compte de Résultat ____ 9
Informations complémentaires ____ 21
Liasse Fiscale ____ 23
Liste des Immobilisations ____ 47

REÇU LE
26 JUIL. 2023
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

AS CONSEILS

Attestation de présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AS CONSEILS pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 48 pages, se caractérisent par les données suivantes .

total du bilan	448 782,35	Euros
chiffre d'affaires	372 919,24	Euros
résultat net comptable	-11 282,21	Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit.

Nous formulons une observation sur le point suivant susceptible d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

La continuité d'exploitation est menacée. Le remboursement de l'emprunt Crédit Agricole se terminant le 31 août 2023 et en l'absence d'échéancier, le créditeur vendeur (300 000 €) et les intérêts courus deviendront immédiatement exigibles à cette date conformément au protocole de rachat des titres de la société Guerraud Géomètre Expert. A défaut de recapitalisation de la société et de trésorerie suffisante d'ici là, la société pourrait se trouver en état de cessation des paiements.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence de l'observation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MEAUX
Le 03/05/2023

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet ELCE EXPERTISE

AS CONSEILS

Soldes intermédiaires de gestion

AS CONSEILS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ(Euros)()

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	372 919	465 848	-92 929	-19,94
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	**372 919**	**465 848**	**-92 929**	***-19,94***
- Matières premières et approvisionnements consommés	3 473	1 997	1 476	73,91
- Sous traitance directe	235	15 075	-14 840	98,43
Marge brute sur production (II)	**369 211**	**448 777**	**-79 566**	***-17,73***
Taux de marge brute sur production	***99,01 %***	***96,34 %***		
Marge brute globale (I + II)	**369 211**	**448 777**	**-79 566**	***-17,73***
Taux de marge brute globale	***99,01 %***	***96,34 %***		
- Services extérieurs et autres charges externes	72 347	93 171	-20 824	22,34
Valeur ajoutée produite	**296 864**	**355 606**	**-58 742**	***-16,51***
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	***79,61 %***	***76,34 %***		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 459	4 320	-861	19,93
- Salaires et traitements	171 127	168 707	2 420	1,43
- Charges sociales	56 075	54 575	1 500	2,75
Excédent brut d'exploitation	**66 203**	**128 003**	**-61 800**	***-48,27***
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	***17,75 %***	***27,48 %***		
+ Reprises sur amortissements et provisions	13 232	10 909	2 323	21,29
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 014	5 255	-241	4,58
- Dotations aux provisions sur immobilisations	19 044	158 231	-139 187	87,96
- Dotations aux provisions sur actif circulant	686		686	100
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8	59	-51	86,43
- Autres charges de gestion courante	18	121	-103	85,11
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**54 682**	**-24 636**	**79 318**	***321,96***
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	***14,66 %***	***-5,29 %***		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	500	300	200	66,67
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	12 535	15 486	-2 951	19,05
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	**42 647**	**-39 822**	**82 469**	***207,09***
Résultat courant / chiffre d'affaires	***11,44 %***	***-8,55 %***		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 896	437	1 459	333,87
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 825	20 742	35 083	169,14
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	**-53 929**	**-20 305**	**-33 624**	***-165,58***
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	**-11 282**	**-60 127**	**48 845**	***81,24***
Résultat net / chiffre d'affaires	***-3,03 %***	***-12,91 %***		

AS CONSEILS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ()

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	**%**	**%**		
+ Production vendue	372 919	465 848	-92 929	-19,94
706100 Prestations de service	*22 649*	*43 966*	*-21 317*	*-48,48*
706101 Prestations URBA	*550*	*330*	*220*	*66,67*
706102 Plan topo 1/200 hors ddo	*5 000*	*15 500*	*-9 600*	*-61,93*
706203 Document d'arpentage	*34 738*	*30 967*	*3 771*	*12,18*
706204 Dp + affichage dp	*9 185*	*11 100*	*-1 915*	*-17,24*
706205 Fis du permis d'amenager	*9 750*	*12 880*	*-3 130*	*-24,29*
706206 Etude de p l u	*2 745*	*1 830*	*915*	*50,00*
706301 Urbanisme (cu et nr)	*5 333*	*8 335*	*-3 002*	*-36,01*
706302 Superficies loi carrez	*1 620*	*650*	*970*	*149,23*
706400 Cirkuit shop shop	*5 350*	*1 250*	*4 100*	*328,00*
706508 Etat descriptif division	*5 325*	*3 150*	*2 175*	*69,05*
706610 Modificatif de copropriete	*16 200*	*12 840*	*3 360*	*26,17*
706611 Plan interieurs 1/100	*51 850*	*80 470*	*-28 620*	*-35,56*
706612 Reconto regit copro	*1 200*	*1 200*		*0,00*
706613 Plan facades au 1/100	*5 125*	*8 930*	*3 805*	*-42,61*
706615 Plan coupes 1/100	*200*	*1 650*	*1 450*	*-87,87*
706630 Etat descriptif vefa		*2 400*	*-2 400*	*-100,00*
706635 Division en volumes		*3 900*	*-3 900*	*-100,00*
706805 Nivellement - mise en place po	*44 525*	*19 600*	*24 925*	*127,17*
706807 Bornage et delimitation	*60 289*	*58 925*	*1 364*	*2,31*
706811 Recherche des servitudes		*1 150*	*-1 150*	*-100,00*
706812 Pre etude jurid. et foncier	*750*	*705*	*45*	*6,38*
706815 Comptage des places de parking		*250*	*-250*	*-100,00*
706902 Plan corps de rue	*9 600*	*30 850*	*-21 250*	*-68,87*
706904 Plans de masse individuels	*10 898*	*22 804*	*-11 906*	*-52,20*
706905 Plan perimetrique	*22 000*	*21 355*	*645*	*3,02*
706907 Plan de propriete	*38 100*	*65 260*	*-27 160*	*-41,61*
706909 Releve topo et bathymetrique	*4 800*		*4 800*	*NR*
706910 Plan des concessionnaires		*950*	*-950*	*-100,00*
706911 Plan reseaux exterieurs	*3 700*	*2 100*	*1 600*	*76,19*
706912 Calcul des cubatures	*300*		*300*	*NR*
708800 Autres produits activites annexes	*238*	*552*	*-314*	*-56,87*
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	**372 919**	**465 848**	**-92 929**	**-19,94**
- Matières premières et approvisionnements consommés	3 473	1 997	1 476	73,91
602100 Matieres consommables	*3 473*	*1 997*	*1 476*	*73,91*
- Sous traitance directe	235	15 075	-14 840	-98,43
604700 Travaux sous traites	*235*	*15 075*	*-14 840*	*-98,43*
Marge brute sur production (II)	**369 211**	**448 777**	**-79 566**	**-17,72**
Taux de marge brute sur production	***99,01 %***	***96,34 %***		
Marge brute globale (I + II)	**369 211**	**448 777**	**-79 566**	**-17,72**
Taux de marge brute globale	***99,01 %***	***96,34 %***		
- Services extérieurs et autres charges externes	72 347	93 171	-20 824	-22,34
606140 Carburant	*1 289*	*1 050*	*239*	*22,19*
606300 Fournit entretien & petit equip	*1 317*	*1 971*	*-654*	*-33,17*
606400 Fournitures administratives	*236*	*518*	*-282*	*-54,43*
613200 Locations immobilières	*25 920*	*25 920*		*0,00*
613500 Locations mobilieres	*120*	*288*	*-168*	*-58,33*
613510 Crl nc leasing photocopieur	*2 375*	*2 442*	*-67*	*-2,74*
613520 LOC GRENKE	*891*		*891*	*NR*
614000 Charges locatives et de copropriete	*7 920*	*7 920*		*0,00*
615000 Entretiens et reparations		*392*	*-392*	*-100,00*
615500 Sur materiel de transport	*857*	*96*	*761*	*[illegible]*
615600 Maintenance	*4 611*	*6 003*	*-1 392*	*-23,18*
616000 Primes d'assurance	*9 811*	*11 350*	*-1 539*	*-13,56*
616200 Assurance emprunteur	*931*	*1 100*	*-169*	*-15,36*
622600 Honoraires	*10 590*	*12 164*	*-1 574*	*-12,93*
622700 Frais d'actes et de contentieux	*54*	*243*	*-189*	*-77,77*
622780 Frais hypo et cadastre	*233*	*177*	*56*	*31,64*

AS CONSEILS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ()

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
623100 Annonces et insertions	*249*	*1 441*	*-1 192*	*-82,71*
623400 Cadeaux a la clientele	*921*	*207*	*714*	*344,93*
625100 Voyages et deplacements	*847*	*802*	*45*	*5,61*
625200 Indemnites kilometriques	*4 546*	*5 100*	*-554*	*-10,86*
625600 Missions	*3 656*	*4 117*	*461*	*-11,19*
625700 Receptions	*1 746*	*1 531*	*215*	*14,04*
626100 Frais postaux - telephone	*3 891*	*6 847*	*-2 956*	*-43,94*
627000 Services bancaires et assim	*616*	*753*	*-137*	*-18,19*
628100 Cotis syndic et professionnel	*5 909*	*5 026*	*883*	*17,57*
791240 Transfert de charges sociales	*-17 383*	*-3 431*	*-13 952*	*406,71*
791250 Transfert de charges		*-955*	*955*	*-100,00*
Valeur ajoutée produite	**296 884**	**355 606**	**-58 742**	**-16,51**
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	***79,61 %***	***76,34 %***		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 459	4 320	861	-19,92
633300 Part employ. a form. prof. cont	*1 335*	*1 131*	*204*	*18,04*
633500 Vers. liberat. a verser, taxe app	*1 283*	*1 119*	*164*	*14,66*
635100 Tp - cfe - cvae	*841*	*2 070*	*-1 229*	*-59,38*
- Salaires et traitements	171 127	168 707	2 420	1,43
641100 Salaires appointements	*163 806*	*161 432*	*2 374*	*1,47*
641110 Indemnit2 licenciement	*372*		*372*	*NR*
641200 Conges payes	*2 689*	*3 735*	*1 046*	*-28,01*
641300 Primes et gratifications	*9 638*	*8 943*	*695*	*7,77*
641400 Indemnites et avantages divers		*2 067*	*-2 067*	*-100,00*
- Charges sociales	56 075	54 575	1 500	2,75
645100 Cotisations urssaf	*32 919*	*32 251*	*668*	*2,07*
645200 Cotisations cp a payer	*-962*	*-1 064*	*102*	*-9,58*
645300 Cotisations aux caisses retr	*1 426*	*1 442*	*-16*	*-1,10*
645320 Cotis arrco	*7 258*	*6 953*	*305*	*4,39*
645400 Cotisations aux assedics	*5 101*	*4 894*	*207*	*4,23*
645800 Cotisations aux autres org. soc	*8 637*	*8 799*	*-162*	*-1,84*
647500 Medecine du travail, pharmacie	*695*	*525*	*170*	*32,38*
648000 Autres charges de personnel	*1 001*	*775*	*226*	*29,16*
Excédent brut d'exploitation	**66 203**	**128 003**	**-61 800**	**-48,27**
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	***17,75 %***	***27,48 %***		
+ Reprises sur amortissements et provisions	13 232	10 909	2 323	21,29
781740 Creances	*13 232*	*10 909*	*2 323*	*21,29*
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 014	5 255	-241	-4,58
681120 Immobilisations corporelles	*5 014*	*5 255*	*-241*	*-4,58*
- Dotations aux provisions sur immobilisations	19 044	158 231	-139 187	-87,96
681610 Immobilisations incorporelles	*19 044*	*158 231*	*-139 187*	*-87,96*
- Dotations aux provisions sur actif circulant	666		666	NR
681740 Creances	*666*		*666*	*NR*
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8	59	-51	-86,43
758000 Produits divers gestion courante	*8*	*59*	*-51*	*-86,43*
- Autres charges de gestion courante	18	121	-103	-85,11
658000 Charges diverses gestion courante	*18*	*121*	*-103*	*-85,11*
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	**54 682**	**-24 638**	**79 318**	**321,98**
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	***14,66 %***	***-5,29 %***		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				

AS CONSEILS

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ()

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
+ Autres intérêts et produits assimilés	500	300	200	66,67
768000 Autres produits financiers	*500*	*300*	*200*	*66,67*
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	12 535	15 486	-2 951	-19,05
661100 Intérêts des emprunts et dettes	*12 535*	*15 486*	*-2 951*	*-19,05*
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	**42 647**	**-39 822**	**82 469**	**207,09**
Résultat courant / chiffre d'affaires	***11,44 %***	***-8,55 %***		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 896	437	1 459	333,87
772000 Produits sur exercices antérieurs	*1 896*	*437*	*1 459*	*333,87*
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 825	20 742	35 083	169,14
671200 Pénalités amendes fisc. & pénalités	*211*	*232*	*-21*	*-9,04*
671800 Aut. charg. excep. sur oper. gest.	*1 726*	*4 940*	*-3 214*	*-65,05*
672000 Charges sur exercices antérieurs	*53 888*	*15 570*	*38 318*	*246,10*
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	**-53 929**	**-20 305**	**-33 624**	***-165,58***
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	**-11 282**	**-60 127**	**48 845**	***81,24***
Résultat net / chiffre d'affaires	**-3,03 %**	**-12,91 %**		

AS CONSEILS

Bilan et Compte de Résultat

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 799	9 799				
Fonds commercial	853 417	559 847	293 570	65,41	312 614	54,11
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 934	5 916	8 018	1,79	10 427	1,80
Autres immobilisations corporelles	27 816	23 506	4 310	0,96	6 915	1,20
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000		1 000	0,22	1 000	0,17
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***905 965***	***599 067***	***306 898***	68,36	***330 955***	57,26
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 372		3 372	0,75	300	0,05
Clients et comptes rattachés	100 523	686	99 836	22,25	188 239	32,57
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 329		3 329	0,74	4 706	0,81
. Autres					432	0,07
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 122		33 122	7,38	49 621	8,59
Charges constatées d'avance	2 225		2 225	0,50	5 506	0,95
TOTAL (II)	***142 571***	***686***	***141 885***	31,62	***248 803***	43,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 048 536***	***599 754***	***448 782***	100,00	***577 758***	100,00

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé . 10 000)	10 000	2,23	10 000	1,73
Primes d'émission, de fusion d'apport . .				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-255 608	56,95	-195 481	-33,82
Résultat de l'exercice	***-11 282***	-2,51	***-60 127***	10,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***-256 891***	57,23	***-245 608***	42,50
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	144 822	32,27	245 993	42,58
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	265 000	59,05	265 000	45,87
Associés	190 150	42,37	190 598	32,99
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 132	0,70	1 710	0,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 422	0,76	10 010	1,73
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	9 192	2,05	14 119	2,44
. Organismes sociaux	11 234	2,50	14 452	2,50
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 146	5,60	43 053	7,45
. Etat, obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	173	0,04	240	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 415	5,22	22 569	3,91
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	29 986	6,68	15 625	2,70
TOTAL(IV)	***705 673***	157,24	***823 366***	142,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***448 782***	100,00	***577 758***	100,00

AS CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Total	%	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois) Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	283 522	89 398	372 919	100.00	465 848	100.00	-92 929	19.94
Chiffres d'Affaires Nets	**283 522**	**89 398**	**372 919**	**100.00**	**465 848**	**100.00**	**-92 929**	**19.94**
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			30 616	8.21	15 295	3.28	15 321	100.17
Autres produits			8	0.00	59	0.01	51	-86.43
Total des produits d'exploitation (I)			***403 543***	**108.21**	***481 201***	**103.30**	***-77 658***	**-16.13**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 473	0.93	1 097	0.23	1 476	73.91
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			89 965	24.12	112 631	24.18	-22 666	-20.11
Impôts, taxes et versements assimilés			3 459	0.93	4 320	0.93	861	-19.92
Salaires et traitements			171 127	45.88	168 707	36.22	2 420	1.43
Charges sociales			56 075	15.04	54 575	11.72	1 500	2.75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 014	1.34	5 255	1.13	-241	-4.58
Dotations aux provisions sur immobilisations			19 044	5.11	158 231	33.97	-139 187	-87.95
Dotations aux provisions sur actif circulant			686	0.18	686	0.15	0	0.00
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			18	0.00	121	0.03	-103	-85.11
Total des charges d'exploitation (II)			***348 862***	**93.55**	***505 837***	**108.56**	***-156 975***	**-31.02**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**54 682**	**14.66**	**-24 636**	**-5.28**	**79 318**	**321.98**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			500	0.13	300	0.06	200	66.67
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***500***	**0.13**	***300***	**0.06**	***200***	**66.67**
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			12 535	3.36	15 486	3.32	-2 951	-19.06
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***12 535***	**3.36**	***15 486***	**3.32**	***-2 951***	**-19.06**
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-12 035**	**-3.23**	**-15 186**	**-3.25**	**3 151**	**20.75**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**42 647**	**11.44**	**-39 822**	**-8.54**	**82 469**	**207.08**

AS CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 896	0.51	437	0.09	1 459	333.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 896***	**0.51**	***437***	**0.09**	***1 459***	**333.87**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 825	14.97	20 742	4.45	35 083	169.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***55 825***	**14.97**	***20 742***	**4.45**	***35 083***	**169.14**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-53 929**	**-14.45**	**-20 305**	**-4.36**	**-33 624**	**-165.58**
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***405 939***	**108.86**	***481 939***	**103.46**	***-76 000***	**-15.76**
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***417 222***	**111.86**	***542 066***	**116.36**	***-124 844***	**-23.02**
RÉSULTAT NET	**-11 282** *Perte*	**-3.02**	**-60 127** *Perte*	**-12.90**	**48 845**	**81.24**
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 799	9 799				
205000 Concessions et droits similaires	*9 799*		*9 799*	2.18	*9 799*	1.70
280500 Concessions et droits similaires		*9 799*	*-9 799*	2.17	*-9 799*	1.69
Fonds commercial	853 417	559 847	293 570	65.41	312 614	54.11
207000 Fonds commercial	*853 417*		*853 417*	190.16	*853 417*	147.77
290700 Fonds commercial		*559 847*	*-559 847*	124.74	*-540 803*	93.59
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 934	5 916	8 018	1.79	10 427	1.80
215400 Materiel industriel	*13 934*		*13 934*	3.10	*13 934*	2.41
281500 Install tech mat outil indust		*5 916*	*-5 916*	1.31	*-3 507*	0.60
Autres immobilisations corporelles	27 816	23 506	4 310	0.96	6 915	1.20
218100 Install gene agenc amenag div	*3 063*		*3 063*	0.68	*3 063*	0.53
218200 Materiel de transport	*5 833*		*5 833*	1.30	*5 833*	1.01
218300 Materiel de bureau et informatique	*15 232*		*15 232*	3.39	*15 232*	2.63
218400 Mobilier	*3 687*		*3 687*	0.82	*3 687*	0.64
281810 Amort agencements		*2 833*	*2 833*	0.63	*-2 526*	0.43
281820 Amort materiel transport		*5 470*	*-5 470*	1.21	*-4 304*	0.75
281830 Amort mat bureau informatique		*12 358*	*-12 358*	2.75	*-11 336*	1.96
281840 Amort mobilier		*2 845*	*-2 845*	0.63	*-2 735*	-0.48
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000		1 000	0.22	1 000	0.17
261000 Titres de participation	*1 000*		*1 000*	0.22	*1 000*	0.17
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***905 965***	***599 067***	***306 898***	68.38	***330 955***	57.28
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 372		3 372	0.75	300	0.05
409100 Fournis. avance & acompt. sur cdes	*3 372*		*3 372*	0.75	*300*	0.05
Clients et comptes rattachés	100 523	888	99 636	22.19	166 239	28.77
410000 Clients et comptes rattaches	*61 005*		*61 005*	13.59	*129 300*	22.38
416000 Clients douteux ou litigieux	*1 647*		*1 647*	0.37	*21 373*	3.70
418100 Clients factures a etablir	*37 870*		*37 870*	8.44	*48 799*	8.45
491000 Provisions pour depr. comptes		*888*	*-888*	0.19	*-13 232*	-2.29
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 329		3 329	0.74	4 708	0.81
445600 Taxes sur le ca deductibles	*517*		*517*	0.12	*953*	0.16
445660 Tva deductible	*85*		*85*	0.02	*514*	0.09
445860 Tva sur fnp					*46*	0.01
445871 Tva sur avoirs a etablir	*2 728*		*2 728*	0.61	*3 193*	0.55
. Autres					432	0.07
409800 Rabais remises ristour a obtenir					*432*	0.07
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 122		33 122	7.38	49 621	8.54
512100 Credit agricole brie	*33 122*		*33 122*	7.38	*49 621*	8.54
Charges constatées d'avance	2 225		2 225	0.50	5 506	0.95
486000 Charges constatees d'avance	*2 225*		*2 225*	0.50	*5 506*	0.95
TOTAL (II)	***142 571***	***686***	***141 885***	31.62	***246 803***	42.72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 048 536***	***599 754***	***448 782***	100.00	***577 758***	100.00

AS CONSEILS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	2,23	10 000	1,73
101300 Capital souscrit appelé versé	*10 000*	2,23	*10 000*	1,73
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-255 608	56,95	-195 481	33,82
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	*255 608*	56,95	*-195 481*	33,82
Resultat de l'exercice	*-11 282*	2,51	*-60 127*	-10,40
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***-256 891***	57,23	***-245 608***	-42,50
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	144 822	32,27	245 993	42,56
164000 Emprunts auprès établis. de crédit	*70 170*	15,64	*180 363*	31,21
168640 Sur emprunts auprès établ. crédit	*111*	0,02	*284*	0,05
168641 Intérêts crédit vendeur	*74 542*	16,61	*65 346*	11,31
Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	265 000	59,05	265 000	45,87
168000 Emprunt participatif	*265 000*	59,05	*265 000*	45,87
. Associés	190 150	42,37	190 596	32,98
455000 Associés c/c bloqué	*190 150*	42,37	*190 596*	32,98
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	3 132	0,70	1 710	0,30
419100 Clts avanc. & acomp. reçus sur cde	*3 132*	0,70	*1 710*	0,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 422	0,76	10 010	1,73
401000 Fournisseurs divers	*3 422*	0,76	*10 010*	1,73
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	9 192	2,05	14 119	2,44
421000 Personnel : rémunérations dues	*8 965*	2,00	*11 203*	1,94
428200 Dettes provisoir. pour congés payés	*227*	0,05	*2 916*	0,50
Organismes sociaux	11 234	2,50	14 452	2,50
431000 Urssaf	*6 269*	1,40	*7 081*	1,23
437200 Alc humains	*944*	0,21	*1 132*	0,20
437800 Org mutuelle	*3 793*	0,85	*3 861*	0,67
438200 Charges sociales sur congés payés	*77*	0,02	*1 039*	0,18

AS CONSEILS

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
438600 Autres charges à payer	*150*	0,03	*1 339*	0,23
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	25 146	5,40	43 053	7,45
445510 Tva à décaisser	*9 075*	2,02	*9 059*	1,72
445712 Tva collectée 19,6 %	*20*	0,01	*105*	0,02
445713 Tva collectée 20 %	*9 740*	4,17	*24 856*	4,30
445870 Tva sur factures à établir	*6 312*	1,41	*8 133*	1,41
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	173	0,04	240	0,04
442100 Dgfip - pas	*173*	0,04	*240*	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	23 415	5,22	22 569	3,91
419800 Rabais remises nat. à accorder	*16 367*	3,65	*19 163*	3,32
467000 Rembt de frais	*7 048*	1,57	*3 406*	0,59
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	29 980	6,68	15 625	2,70
487000 Produits constatés d'avance	*29 980*	6,68	*15 625*	2,70
TOTAL(IV)	***705 673***	157,24	***823 368***	142,51
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***448 782***	100,00	***577 758***	100,00

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois) Franco	Exportation	Total	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	283 522	89 398	372 919	100.00	465 848	100.00	-92 929	-19.94
700100 Prestations de service	22 649		22 649	6.07	43 966	9.44	-21 317	-48.48
706101 Prestations URBA	550		550	0.15	330	0.07	220	66.67
706102 Plan topo 1/200 hors rdn	5 900		5 900	1.58	15 500	3.33	-9 600	-61.93
706203 Document d'arpentage	34 738		34 738	9.32	30 967	6.65	3 771	12.18
706204 Dp + affinage dp	9 185		9 185	2.46	11 100	2.38	-1 915	-17.25
706205 Ets du permis d'aménager	9 750		9 750	2.61	12 880	2.76	-3 130	-24.29
706206 Etude de p l u	2 745		2 745	0.74	1 830	0.39	915	50.00
706301 Urbanisme (cu et rv)	5 333		5 333	1.43	8 335	1.79	-3 002	-36.01
706302 Superficies loi carrez	1 620		1 620	0.43	650	0.14	970	149.23
706460 Calcul shon-shob	5 350		5 350	1.43	1 250	0.27	4 100	328.00
706808 Etat descriptif division	5 325		5 325	1.43	3 150	0.68	2 175	69.05
706810 Modificatif de copropriété	16 200		16 200	4.34	12 840	2.76	3 360	26.17
706811 Plan intérieurs 1/100	51 850		51 850	13.90	80 470	17.27	-28 620	-35.57
706812 Refonte regl copro	1 200		1 200	0.32	1 200	0.26		0.00
706813 Plan façades au 1/100	5 125		5 125	1.37	8 930	1.92	-3 805	-42.60
706815 Plan coupes 1/100	200		200	0.05	1 650	0.35	-1 450	-87.87
706830 Etat descriptif vefa					2 400	0.52	-2 400	-100.00
706835 Division en volumes					3 900	0.84	-3 900	-100.00
706805 Nivellement - mise en place pb	44 525		44 525	11.94	19 600	4.21	24 925	127.17
706807 Bornage et délimitation	60 289		60 289	16.17	58 025	12.46	1 364	2.31
706811 Recherche des servitudes					1 150	0.25	-1 150	-100.00
706812 Pro etude jurid et foncière	750		750	0.20	705	0.15	45	6.38
706815 Comptage des places de parking					250	0.05	-250	-100.00
706902 Plan corps de rue		9 600	9 600	2.57	30 850	6.62	-21 250	-68.87
706904 Plans de masse individuels		10 898	10 898	2.92	22 804	4.90	-11 906	-52.20
706905 ?plan périmétrique		22 000	22 000	5.90	21 355	4.58	645	3.02
706907 Plan de propriété		38 100	38 100	10.22	65 260	14.01	-27 160	-41.61
706909 Relevé topo et bathymétrique		4 800	4 800	1.29			4 800	N/S
706910 Plan des concessionnaires					950	0.20	-950	-100.00
706911 Plan réseaux extérieurs		3 700	3 700	0.99	2 100	0.45	1 600	76.19
706912 Calcul des cubatures		300	300	0.08			300	N/S
708800 Autres produits activités annexes	238		238	0.06	552	0.12	-314	-56.87
Chiffres d'Affaires Nets	**283 522**	**89 398**	**372 919**	100.00	**465 848**	100.00	**-92 929**	-19.94

	Exercice clos le 31/12/2022	%	Exercice précédent 31/12/2021	%	Variation	%
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	30 616	8.21	15 295	3.28	15 321	100.17
781740 Créances	13 232	3.55	10 909	2.34	2 323	21.29
791240 Transfert de charges sociales	17 383	4.66	3 431	0.74	13 952	406.63
791250 Transfert de charges			955	0.21	-955	-100.00
Autres produits	8	0.00	59	0.01	-51	-86.43
758000 Produits divers gestion courante	8	0.00	59	0.01	-51	-86.43
Total des produits d'exploitation (I)	**403 543**	108.21	**481 201**	103.30	**-77 658**	-16.13
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 473	0.93	1 997	0.43	1 476	73.91
602100 Matières consommables	3 473	0.93	1 997	0.43	1 476	73.91
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	89 965	24.12	112 631	24.18	-22 666	-20.11

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	%	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	%	Variation absolue (12 / 12)	%
604700 Travaux sous traités	235	0.06	15 075	3.24	-14 840	-98.43
606140 Carburant	1 283	0.34	1 050	0.23	233	22.19
606300 Fournit. entretien & petit équip	1 317	0.35	1 971	0.42	-654	-33.17
606400 Fournitures administratives	236	0.06	518	0.11	-282	-54.43
613200 Locations immobilières	25 920	6.95	25 920	5.56		0.00
613500 Locations mobilières	120	0.03	288	0.06	-168	-58.33
613510 Cm cic leasing photocopieur	2 375	0.64	2 442	0.52	-67	-2.73
613520 LOC GRENKE	891	0.24			891	N/S
614000 Charges locatives et de copropriété	7 920	2.12	7 920	1.70		0.00
615000 Entretiens et réparations			392	0.08	-392	-100.00
615500 Sur matériel de transport	957	0.26	96	0.02	861	896.88
615600 Maintenance	4 611	1.24	6 003	1.29	-1 392	-23.19
616000 Primes d'assurance	9 811	2.63	11 350	2.44	-1 539	-13.56
616200 Assurance emprunteur	931	0.25	1 100	0.24	-169	-15.35
622600 Honoraires	10 580	2.84	12 154	2.61	-1 574	-12.95
622700 Frais d'actes et de contentieux	54	0.01	243	0.05	-189	-77.77
622780 Frais hypo et cadastre	233	0.06	177	0.04	56	31.64
623100 Annonces et insertions	249	0.07	1 441	0.31	-1 192	-82.71
623400 Cadeaux à la clientèle	921	0.25	207	0.04	714	344.93
625100 Voyages et déplacements	847	0.23	802	0.17	45	5.61
625200 Indemnités kilométriques	4 546	1.22	5 100	1.09	-554	-10.86
625600 Missions	3 656	0.98	4 117	0.88	-461	-11.19
625700 Réceptions	1 746	0.47	1 531	0.33	215	14.04
626100 Frais postaux - téléphone	3 991	1.07	6 847	1.47	-2 856	-41.71
627000 Services bancaires et assim.	616	0.17	753	0.16	-137	-18.19
628100 Cotis syndic et professionnel	5 909	1.58	5 026	1.08	883	17.57
Impôts, taxes et versements assimilés	3 459	0.93	4 320	0.93	-861	-19.93
633300 Part employ a form prof cont	1 335	0.36	1 131	0.24	204	18.04
633500 Vers. liberat a exoner taxe app	1 283	0.34	1 119	0.24	164	14.66
635100 Tp cfe cvae	841	0.23	2 070	0.44	-1 229	-59.36
Salaires et traitements	171 127	45.89	168 707	36.22	2 420	1.43
641100 Salaires appointements	163 806	43.93	161 432	34.65	2 374	1.47
641110 Indemnit2 licenciement	372	0.10			372	N/S
641200 Congés payés	2 689	0.72	-3 735	0.80	1 046	28.01
641300 Primes et gratifications	9 038	2.58	8 943	1.92	695	7.77
641400 Indemnités et avantages divers			2 067	0.44	2 067	-100.00
Charges sociales	56 075	15.04	54 575	11.72	1 500	2.75
645100 Cotisations urssaf	32 919	8.83	32 251	6.92	668	2.07
645200 Cotisations cp à payer	-962	-0.26	-1 064	-0.23	102	9.59
645300 Cotisations aux caisses retr	1 426	0.38	1 442	0.31	-16	-1.10
645320 Cotis arrco	7 258	1.95	6 953	1.49	305	4.39
645400 Cotisations aux assedics	5 101	1.37	4 894	1.05	207	4.23
645800 Cotisations aux autres org soc	8 637	2.32	8 799	1.89	-162	-1.83
647500 Médecine du travail pharmacie	695	0.19	525	0.11	170	32.38
648000 Autres charges de personnel	1 001	0.27	775	0.17	226	29.16
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 014	1.34	5 255	1.13	-241	-4.58
681120 Immobilisations corporelles	5 014	1.34	5 255	1.13	-241	-4.58
Dotations aux provisions sur immobilisations	19 044	5.11	158 231	33.97	-139 187	-87.96
681610 Immobilisations incorporelles	19 044	5.11	158 231	33.97	-139 187	-87.96
Dotations aux provisions sur actif circulant	686	0.18			686	N/S
681740 Créances	686	0.18			686	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	18	0.00	121	0.03	-103	-85.11
658000 Charges diverses gestion courante	18	0.00	121	0.03	-103	-85.11
Total des charges d'exploitation (II)	**348 862**	93.55	**505 837**	108.59	**-156 975**	-31.03
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**54 682**	14.66	**-24 636**	5.29	**79 318**	321.96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						

AS CONSEILS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	500	0.13	300	0.08	200	66.67
768000 Autres produits financiers	*500*	0.13	*300*	0.08	*200*	66.67
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	***500***	0.13	***300***	0.08	***200***	66.67
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	12 535	3.36	15 486	3.32	-2 951	-19.06
661100 Intérêts des emprunts et dettes	*12 535*	3.36	*15 486*	3.32	*-2 951*	-19.06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	***12 535***	3.36	***15 486***	3.32	***-2 951***	-19.06
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**-12 035**	-3.22	**-15 186**	-3.25	**3 151**	20.75
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	**42 647**	11.44	**-39 822**	-8.54	**82 469**	207.09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 896	0.51	437	0.09	1 459	333.87
772000 Produits sur exercices antérieurs	*1 896*	0.51	*437*	0.09	*1 459*	333.87
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 896***	0.51	***437***	0.09	***1 459***	333.87
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	55 825	14.97	20 742	4.45	35 083	169.14
671200 Penalites amendes fisc & penales	*211*	0.06	*232*	0.05	*21*	-9.04
671800 Aut charg excep sur oper gest	*1 726*	0.46	*4 940*	1.06	*-3 214*	-65.06
672000 Charges sur exercices antérieurs	*53 888*	14.45	*15 570*	3.34	*38 318*	246.10
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***55 825***	14.97	***20 742***	4.45	***35 083***	169.14
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-53 929**	-14.46	**-20 305**	-4.36	**-33 624**	-165.56
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***405 939***	108.86	***481 939***	103.46	***-76 000***	-15.76
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***417 222***	111.86	***542 066***	116.36	***-124 844***	-23.03
RÉSULTAT NET	**-11 282** *Perte*	-3.02	**-60 127** *Perte*	-12.90	**48 845**	81.24
Dont Crédit bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AS CONSEILS

Informations complémentaires

Informations complémentaires selon article 810-9 du PCG

- ✓ **Elaboration des comptes selon le règlement ANC 2017-03 du 3 novembre 2017**

- ✓ **Etat des engagements, des garanties ou passifs qui ne figurent pas au bilan (engagements de crédit-bail, et une indication de la nature et de la forme de toute sûreté réelle)**

Engagements reçus :
Garantie OSEO pour couvrir le prêt souscrit auprès du Crédit Agricole pour 1 000 000 €
Cautions personnelles des associés pour moitié
Blocage du compte courant de Madame Lassé à hauteur de 150 000 € pendant toute la durée du prêt accordé par le Crédit Agricole (selon décision prise en assemblée générale le 20 décembre 2013)
Garantie personnelle donnée par Madame Lassé pour le crédit vendeur accordé lors de l'acquisition des titres de la société SELAS Guerraud Géomètre Expert le 30 décembre 2013 (300 000 €)

- ✓ **Engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres et associés de son personnel ou de ses mandataires sociaux**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 63 ans, s'élève à : 44 619 €, charges sociales comprises.
Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges dans les comptes de la société.
Les modalités de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0.8 %,
- mise à la retraite à la demande du salarié à l'âge de 63 ans,
- tables de mortalité réglementaire TV 88/90
- taux de progression des salaires : 1 %,
- taux de rotation : 10 %,
- taux de charges sociales : faible

- ✓ **Actions propres détenues à la fin de l'exercice**

Néant

- ✓ **Engagement donné**

Remboursement du crédit vendeur prévu après le 31 août 2023 pour un montant de 300 000 euros (hors intérêts).

AS CONSEILS

Liasse Fiscale

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS
Adresse de l'entreprise : 12 RUE DE LA GRANDE ILE 77100 MEAUX
Durée de l'exercice précédent * : 12
Numéro SIRET * : 79962538030025
Exercice N clos le : 31-12-2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 799	AG	9 799	
	Fonds commercial (1)	AH	853 417	AI	559 847	293 570
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 934	AS	5 916	8 018
	Autres immobilisations corporelles	AT	27 916	AU	23 596	4 320
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 000	CV		000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	905 965	BK	599 067	306 898
Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 372	BW		3 372
Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	100 523	BY	686	99 836
	Autres créances (3)	BZ	3 329	CA		3 329
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	33 122	CG		33 122
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 225	CI		2 225
TOTAL (III)		CJ	142 571	CK	686	141 885
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 048 536	1A	599 754	448 782

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

② BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS

			Exercice N
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(253 608)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(11 202)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(256 891)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	144 822
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	455 150
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 132
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 422
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 745
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	23 415
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 986
	TOTAL (IV)	EC	705 673
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	448 782
Renvois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	705 673
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS — Néant ☐

		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	283 522	FH	89 396	FI 372 919
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	283 522	FK	89 396	FL 372 919
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	30 616
	Autres produits (1) (11)				FQ	9
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	403 543
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 473
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	89 965
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 459
	Salaires et traitements *				FY	171 127
	Charges sociales (10)				FZ	56 075
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements *				GA	5 014
	Sur immobilisations : dotations aux provisions				GB	19 044
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	19
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	348 862
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	54 692
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	500
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	500
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12 535
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	12 535
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(12 035)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	42 647

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 896
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 896
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 825
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	55 825
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(53 929)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	405 939
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	417 222
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(11 282)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	17 383
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PROV [illegible]	53 888	1 896
AMENDES	211	
SOLDE FOURNISSEURS ET FRANCHISE TRAVAUX	1 726	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Néant [ ] *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	863 216	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre / Dont Composants LN	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui / Dont Composants LO	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions : Installations générales, agencements* et aménagements des constructions / Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels / Dont Composants M3	KS	13 934	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	3 063	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *	KY	5 833	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	18 919	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	41 749	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	1 000	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	1 000	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0G	905 965	0H		0J	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO		D0		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	863 216	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions : Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	13 934	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	3 063	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport	IV		MP		MQ	5 833	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	18 919	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	41 749	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
FINANCIÈRES	Autres participations	I0		0X		0Y	1 000	0Z	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 000	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		0K		0L	905 965	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5 bis) **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES** DGFiP N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1) : Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement — Au cours de l'exercice : Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col. 2) - col. 5 (5) 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre 1976 sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de ce fait, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année, dans leur résultat comptable, le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse, chaque année, dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

⑥ AMORTISSEMENTS — DGFiP N° 2055 SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 799			9 799
TOTAL I	9 799			9 799
Terrains				
Constructions – Sur sol propre				
Constructions – Sur sol d'autrui				
Constructions – Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 507	2 409		5 916
Autres immobilisations corporelles – Inst. générales, agencements, aménagements divers	2 526	306		2 833
Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport	4 304	1 167		5 470
Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 071	1 132		15 203
Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	24 408	5 014		29 421
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	34 207	5 014		39 220

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations – Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Dotations – Colonne 2 Mode dégressif	Dotations – Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Reprises – Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Reprises – Colonne 5 Mode dégressif	Reprises – Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions – Sur sol propre							
Constructions – Sur sol d'autrui							
Constructions – Inst. générales, agencements							
Inst. techniques, matériel et outillage							
Inst. générales, agencements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL II							
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		[redacted]			[redacted]		
Total général (I + II + III)							
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		Total général non ventilé (NW - NY)			

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN — DGFiP N° 2056 SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées – Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*				
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*				
Provisions pour hausse des prix (1)*				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
Autres provisions réglementées (1)				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges – Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts (1)				
Provisions pour renouvellement des immobilisations*				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*				
Autres provisions pour risques et charges (1)				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation – sur immobilisations – incorporelles	540 803	19 044		559 847
– corporelles				
– titres mis en équivalence				
– titres de participation				
– autres immobilisations financières (1)*				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	13 232	686	13 232	686
Autres provisions pour dépréciation (1)*				
TOTAL III	554 035	19 730	13 232	560 533
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	554 035	19 730	13 232	560 533
Dont dotations et reprises – d'exploitation		19 730	13 232	
– financières				
– exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Néant [ ] *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		À 1 an au plus 2		À plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 647		1 647		
	Autres créances clients	UX	98 576		98 576		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques : Impôts sur les bénéfices	VM					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 429		3 429		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	2 225		2 225		
	TOTAUX	VT	106 077	VU	106 077	VV	
RENVOIS	(1) Montant des : - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	144 822	144 822		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	265 000	265 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 422	3 422		
	Personnel et comptes rattachés	8C	9 192	9 192		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	1 234	1 234		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	25 146	25 146		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	173	173		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
	Groupe et associés (2)	VI	190 150	190 150		
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	23 415	23 415		
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
	Produits constatés d'avance	8L	29 986	29 986		
	TOTAUX	VY	702 541	VZ 702 541		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	110 193	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise AS CONSEILS — Formulaire déposé au titre de l'IR [ET] — Néant [ ] *

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	WB	
Avantages personnels non déductibles (WD) ; Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles (WE)	WF	
Autres charges et dépenses somptuaires (WE) ; Taxe sur les véhicules des sociétés (WG)		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (RA) ; Part des loyers dispensée de réintégration (RB)		
Provisions et charges à payer non déductibles (WI) ; Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (XX)		
Amendes et pénalités (WJ) 211 ; Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) * (XZ)	XE	211
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *	XY	
Impôt sur les sociétés	I7	
Quote-part ... (WL) ; ... (L7)	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées : Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou 19 %	IH	
— imposées au taux de 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme	WN	
— Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)	XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * : Intérêts excédentaires (SU) ; Zones d'entreprises (SW) ; Quote-part de 12 % des plus-values (SX)	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	211
II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	11 282
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice	WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées : Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 %	WV	
— imposées au taux de 0 %	WH	
— imposées au taux de 19 %	WP	
— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
— imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * ; Produit net des actions et parts d'intérêts ; Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation (2A)	XA	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B du CGI)	ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *	ZY	
Majoration d'amortissement *	XD	
Mesures d'incitation (K9, 0V, 0P, L2, K3, IF, PC, L5, PA, XG, PB)	XF	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)	XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (X9, Y1, Y0, Z1, Y8, Y1)	XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL — TOTAL II	XH	11 282
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI	
déficit (II moins I)	XJ	11 071
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *	XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN / XO	11 071

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise AS CONSEILS — Néant [ ] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	203 787
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI) K4bis — Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	203 797
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	11 071
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	214 858

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis AI, 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT	304

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis AI, 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	9X		9Y	
	9Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN : ZV à 9S) et (YO : ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise AS CONSEILS — Néant [ ] *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(195 481)	Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
			– Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(60 127)	Dividendes	ZE	
Prélèvements sur les réserves	0E		Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau	ZG	(255 608)
TOTAL I	0F	(255 608)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(255 608)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail: J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT	235
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois: JN 29 304)	XQ	37 226
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	10 876
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles: ES)	ST	41 629
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	89 965
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CET, CVAE	YW	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers: ZS)	9Z	3 459
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	3 459
TVA	– Montant de la TVA collectée	YY	78 917
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	11 182
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019)*	0B	166 944
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	0S	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*	ZK	%
	– Numéro de centre agréé* XP — Filiales et participations (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1, Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH	

RÉGIME DE GROUPE*						
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
[redacted]			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
[redacted]			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS VALUES

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme	Long terme 19 %	Long terme 15 % ou 12,80 %	Long terme 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1)
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		•				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		•				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		•				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		•				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (A)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (B)		(A)		(B)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (C)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 238 C et 210 F du CGI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS — Formulaire déposé au titre de l'IR [B1] — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes (cf. cadre B))

Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME** DGFiP N° 2059-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Néant ☐ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,8 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % 3	Solde des moins-values à 12,8 % 4
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1	Moins-values à 15 % ou 19 % 2	Moins-values à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	Imputations sur les plus-values à long terme à 15 % ou 19 % 4	Imputations sur le résultat de l'exercice 5	Solde des moins-values à reporter col. 2-(3+4+5) 6
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS DGFiP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve : donnant lieu à complément d'impôt ③	montants prélevés sur la réserve : ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts) (16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS — Néant ☐*

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 — Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	YP	5,00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RI	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	372 919
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OI	
TOTAL 1	OX	372 919
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	8
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	6 545
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs à l'exception des loyers et des redevances	OR	57 588
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	18
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	64 151
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	308 776
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	308 776

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez remplir le cadre et dessous et la case SA : vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n°1330-CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	372 919	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 5,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation			HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI) — N° de dépôt

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) (1) Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 31122022 — N° SIRET 7 9 9 0 2 5 5 0 0 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: AS CONSEILS

ADRESSE (voie) 12 RUE DE LA GRANDE ILE

CODE POSTAL 77100 VILLE MEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 — Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [illegible]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 — Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [illegible]

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M — Nom patronymique [illegible] — Prénom(s) [illegible]
Nom marital — % de détention [illegible] — Nb de parts ou actions 400
Naissance: Date [illegible] — N° Département [illegible] — Commune [illegible] — Pays
Adresse : N° [illegible] — Voie [illegible]
Code Postal [illegible] — Commune [illegible] — Pays [illegible]

Titre (2) [illegible] — Nom patronymique [illegible] — Prénom(s) [illegible]
Nom marital — % de détention [illegible] — Nb de parts ou actions [illegible]
Naissance: Date [illegible] — N° Département [illegible] — Commune [illegible] — Pays
Adresse : N° [illegible] — Voie [illegible]
Code Postal 77910 — Commune [illegible] — Pays [illegible]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059 G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☑ *

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 7 9 9 0 2 5 5 8 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AS CONSEILS

ADRESSE (voie) 12 RUE DE LA GRANDE ILE

CODE POSTAL 77100 VILLE MEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 05

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux suivants en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 — Régime simplifié d'imposition

Déclaration consolidée pour le résultat d'ensemble du groupe — Régime réel normal X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: AS CONSEILS 12 RUE DE LA GRANDE ILE — Adresse du siège social

SIRET 7 9 9 0 2 5 5 8 0 0 0 2 5 — Mail :

Adresse du principal établissement — Ancienne adresse en cas de changement

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés devront dépose cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à D du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales : désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Activité des géomètres — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal — Déficit: 11 071

Bénéfice imposable à 15 % — Résultat net de cession ou de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % — PV à long terme imposables à 18 % — PV exonérées (art. 219 quindecies)

Autres PV imposables à 10 % — PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies — Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies — Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies — Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A — Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CNC/DACA (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI) cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I 2 du CGI) cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON — Si oui, indication du logiciel utilisé: COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: ELCE EXPERTISE, 83 avenue de l'epinette 91 BSD, 77100 MEAUX, Tél: 01 64.34.95.80 — Nom et adresse du conseil — Tél:

OGA/OMGA — Visa conventionné (Cocher la case correspondante) — Identité du déclarant

Nom et adresse du OGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné

N° d'agrément du OGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) — prestataire :

Date 17032023 Lieu MEAUX

Qualité et nom du signataire: SYLVIE LASSEE

Signature

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2023

0 RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	
payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d	
	e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés * SCA, associés gérants *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
ALEXANDRE [illegible]	400						
[illegible] 77170 [illegible]							
[illegible] President	600						
[illegible] 77910 [illegible]							

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (6)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (6)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

2023 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art 209 II 2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est inférieur à (b) [illegible]
(2) Indiquer sur un feuillet séparé l'identification de l'opération par opération, du nom de la société [illegible] les détails [illegible] charges [illegible] capacités de déduction et la mention [illegible]

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468

(À renseigner par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						Montant de la fin de l'exercice	Imposé à 10 %
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sans agrément
Total	

AS CONSEILS

Liste des Immobilisations

AS CONSEILS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

Compte 205000 / 280500 — Concessions et droits similaires

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0002 PACKAGE AUTOCAD	12/06/2001	4 421,02		4 421,02	L 100,00	4 421,02		4 421,02			
0005 MPD GEOPROD	05/12/2003	4 200,00		4 200,00	L 100,00	4 200,00		4 200,00			
0018 TARGET SKILLS	31/08/2013	1 178,00		1 178,00	L 100,00	1 178,00		1 178,00			
Sous-total		9 799,02		9 799,02		9 799,02		9 799,02			

Compte 215400 / 281500 — Materiel industriel

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 STATION ROBOTISEE	30/08/2014	410,00		410,00	L 20,00	410,00		410,00			
0008 TRACEUR IPF770	12/05/2017	2 327,00		2 327,00	L 20,00	2 157,65	169,35	2 327,00			
0010 GPS GEOMAX ZENITH	30/07/2021	11 196,57		11 196,57	L 20,00	939,27	2 239,31	3 178,58			8 017,99
Sous-total		13 933,57		13 933,57		3 506,92	2 408,66	5 915,58			8 017,99

Compte 218100 / 281810 — Install. gene. agenc. amenag. div.

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0009 MEUBLE IKEA	02/10/2013	3 063,13		3 063,13	L 10,00	2 526,22	306,31	2 832,53			230,60
Sous-total		3 063,13		3 063,13		2 526,22	306,31	2 832,53			230,60

Compte 218200 / 281820 — Materiel de transport

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PEUGEOT PARTNER	23/04/2018	5 833,33		5 833,33	L 20,00	4 303,71	1 166,67	5 470,38			362,95
Sous-total		5 833,33		5 833,33		4 303,71	1 166,67	5 470,38			362,95

Compte 218300 / 281830 — Materiel de bureau et informatique

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 COUPEUSE ELECTRIQUE	12/11/2004	1 695,00		1 695,00	L 20,00	1 695,00		1 695,00			
0009 PLIEUSE ELECTRIQUE	12/11/2004	1 945,00		1 945,00	L 20,00	1 945,00		1 945,00			
0031 SERVEUR SAUVEGARDE	08/08/2017	890,00		890,00	L 20,00	813,36	76,64	890,00			
0032 INFOSERV ORDI SERV	01/08/2018	3 533,25		3 533,25	L 33,33	3 533,25		3 533,25			
0033 BOULANGER IPAD	10/10/2018	981,67		981,67	L 33,33	981,67		981,67			
0034 INFOSERV	25/11/2018	1 460,01		1 460,01	L 33,33	1 460,01		1 460,01			
0035 INTEL I5	02/08/2019	1 041,00		1 041,00	L 20,00	502,57	208,20	710,77			330,23
0036 VIBOX FNAC FRI 16 PC	07/06/2021	759,95		759,95	L 20,00	86,13	151,99	238,12			521,83

AS CONSEILS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

Compte 218300 / 281830 — Materiel de bureau et informatique

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0037 2 PC INTEL	15/06/2021	2 676,00		2 676,00	L 20,00	291,39	535,20	826,59			1 849,41
0038 ONDULEUR	15/06/2021	250,00		250,00	L 20,00	27,22	50,00	77,22			172,78
Sous-total		15 231,88		15 231,88		11 335,60	1 022,03	12 357,63			2 874,25

Compte 218400 / 281840 — Mobilier

Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ALGETY BUREAU JMG	08/09/1995	1 293,06		1 293,06	L 20,00	1 293,06		1 293,06			
0005 BUREAU JPG	19/03/2004	669,00		669,00	L 20,00	669,00		669,00			
0008 ARMOIRE BUREAU BDF	30/10/2007	627,10		627,10	L 10,00	627,10		627,10			
0009 8 ETAGERES	27/05/2020	460,00		460,00	L 10,00	73,34	46,00	119,34			340,66
0010 TABLE RONDE	27/05/2020	90,00		90,00	L 10,00	14,35	9,00	23,35			66,65
0011 CANAPE 3 PLACES	06/12/2020	548,33		548,33	L 10,00	58,64	54,83	113,47			434,86
Sous-total		3 687,49		3 687,49		2 735,49	109,83	2 845,32			842,17

Total général	51 548,42	51 548,42	34 206,96	5 013,50	39 220,46	12 327,96

A&S CONSEILS – GEOMETRES EXPERTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €.

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX

R.C.S. MEAUX 799 025 580

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE

EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 MAI 2023

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Après avoir effectué un premier exercice de 13 mois, notre société a dégagé, lors des trois premiers exercices clos au 31 décembre, une perte à cause notamment d'un début d'activité difficile dans un contexte économique morose et par la nécessité de comptabiliser une dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 282.744 € ayant pour conséquence de générer une perte de 216.051 €.
Grace à nos efforts, les quatrième et cinquième exercices se sont enfin terminés par un bénéfice qu'il convient cependant de relativiser.
Mais le sixième exercice a de nouveau comptabilisé une perte de 28.047 € du fait de la nécessité de procéder à une nouvelle dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 99.828 €.
Le septième exercice clos au 31 décembre 2020 s'est en revanche soldé par un bénéfice de 68.929 € malgré l'existence de la pandémie mondiale de Covid19.
Le huitième exercice clos au 31 décembre 2021, une perte de 60.127 € a été constatée du fait à la fois de la persistance de la pandémie liée au Covid19 et de la nécessité de procéder à une nouvelle dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 158.231 €.
Pour le neuvième exercice clos au 31 décembre 2022, une perte de 11.282 € a été constatée.
Le montant des capitaux propres est toujours inférieur à la moitié du montant du capital social depuis la clôture de plusieurs exercices, sans qu'aucune solution unanime n'ait été trouvée entre les deux associés, du fait, en particulier, de divergences existantes entre les deux associés sur les nécessaires mesures à mettre en œuvre afin de permettre à la société de respecter ses obligations légales. Aucune proposition alternative aux solutions proposées par la direction n'a jamais été effectuée par Monsieur Alexandre DIERYCK. A ce jour, après la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2022, Monsieur Alexandre DIERYCK a cédé ses parts à Madame Sylvie LASSEE. Une décision devra impérativement finir par être prise par l'assemblée générale sur ce point.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice prochain, la direction poursuivra ses efforts afin de conforter son équilibre financier, notamment en cantonnant le niveau des dépenses de fonctionnement à un niveau

raisonnable, et en accélérant les délais de recouvrement client, ceci afin de renforcer notre structure financière.

La direction mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Augmentation du chiffre d'affaires.
- Réduction des charges de fonctionnement.
- Mise en place d'une opération de recapitalisation en vue de réduire les pertes financières.

La direction estime que la mise en œuvre de ces mesures devrait permettre la continuité de l'exploitation.

- Evénements importants survenus au cours de l'exercice.

Il s'agit du 9ème exercice.
Il est rappelé que, du fait de l'acquisition de la société Guerraud Géomètres Experts le 30/12/2013 et du transfert universel de patrimoine intervenu le 29/10/2014, un mali technique de fusion de 692.431 € a dû être immobilisé, lequel a conduit ultérieurement à la dépréciation de la valeur d'acquisition du fonds de commerce de la société pour un montant cumulé de 540.803 €.
La société avait dû notamment diminuer sa masse salariale pour faire face aux difficultés financières. Néanmoins, la difficulté de recruter des techniciens confirmés freinent l'essor de la société. Le chiffre d'affaires de la Société a malheureusement diminué entre les derniers exercices.
Par ailleurs, la Société a réussi à respecter le nouvel échéancier du prêt bancaire à la suite de son allongement de 24 mois.
Or, la crise sanitaire liée au Covid19 qui a émergé semble perdurer ; le climat économique est devenu indécis et imprévisible.
Alors que la société devait déjà faire face à une baisse de son activité depuis l'exercice 2015, générant des difficultés de trésorerie compte tenu de son niveau d'endettement élevé, cette crise sanitaire est venue perturber le redressement de l'activité de la société.
Enfin, depuis plusieurs années, les tenues des Assemblées Générales Annuelles ont systématiquement eu lieu en retard, du fait, en particulier, de divergences existantes entre les deux associés sur les nécessaires mesures à mettre en œuvre afin de permettre à la société de respecter ses obligations légales quant au niveau de ses capitaux propres par rapport au capital social.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Le 26/04/2023, soit après la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2022, Monsieur Alexandre DIERYCK a cédé l'ensemble de ses parts à Madame Sylvie LASSEE, ce qui permettra d'entrevoir une facilité d'adoption des mesures devant être mises en œuvre en vue du redressement financier de la société.

III - RESULTATS – AFFECTATION

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que je soumets à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont habituelles et seront identiques pour les exercices suivants.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à ***€.372.919*** contre ***€.465.848*** pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à ***5*** contre ***5*** pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à ***€.171.127*** contre ***€.168.707*** pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à ***€.56.075*** contre ***€.54.575*** pour l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations perçu par Madame Sylvie LASSEE s'élève à ***€.23.720,03*** contre ***€.24.000*** pour l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations perçu par Monsieur Alexandre DIERYCK s'élève à ***€.0*** contre ***€.0*** pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total ***€.348.862*** contre ***€.505.837*** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à ***€.54.682*** contre ***€.-24.636*** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à ***€.-12.035*** contre ***€.-15.186*** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à ***€.42.647*** contre ***€.-39.822*** pour l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions de l'article L441-6-1 du Code de commerce, je vous prie de bien vouloir trouver joint en annexe des comptes sociaux les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs (nombre et montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats hors taxe de l'exercice) et de nos clients (nombre et montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice).

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de ***€.-53.929*** contre ***€.-20.305*** pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés, ***€.0*** contre ***€.0*** pour l'exercice précédent.

l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par une perte de ***€.11.282*** contre une perte de ***€.60.127*** pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de ***€.11.282.***

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice 2022..... ***11.282 €.***

Le solde (affecté au « report à nouveau »)..... ***-255.608 €.***

La réserve légale, portée à ***€.0,*** ne représente pas encore les 10% du capital social tel que requis par les textes en vigueur.

Le Solde du compte « report à nouveau » s'établira ainsi à ***€.-266.890.***

Compte tenu de cette proposition d'affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à un montant de ***-256.890 €*** pour un capital de 10.000 €.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24-CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.

Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Par conséquent, je propose que les actionnaires se prononcent sur une recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs.

IV - DIVIDENDES

Afin de me conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VI – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vais par ailleurs vous présenter mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA DIRECTION

A&S CONSEILS – GEOMETRES EXPERTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €.

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX

R.C.S. MEAUX 799 025 580

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

DU 24 MAI 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
LE VINGT QUATRE MAI, A DOUZE HEURES,

Les associés de A&S CONSEILS 6 GEOMETRES EXPERTS, société par actions simplifiée au capital de ***€.10.000***, divisé en ***1.000*** parts de ***€.10*** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, au ***12 Rue de la Grande Ile, 77100 MEAUX***, sur convocation de la présidence par lettre remise en main propre.

Est présent :

- Madame Sylvie LASSEE, associée possédant 1000 actions

seul associé de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Sylvie LASSEE, Président Associé.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la direction,

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, et décision à cet égard,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus à la direction,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Débat et propositions sur les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs donnés à la direction de procéder ou de faire procéder à toute formalité subséquente.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les convocations remises en main propre,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la direction relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos les 31 décembre 2022,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la direction.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux en détail et entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, en particulier la rémunération allouée à la direction ainsi que les notes de frais remboursées à la direction et/ou aux associés, qui font apparaître une perte nette comptable de ***€.11.282.***

En conséquence, elle donne à la direction quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : **1.000 POUR**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la direction et décide d'affecter la perte de ***€.11.282*** de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Perte de l'exercice 2022..... ***11.282 €.***

Le solde (affecté au « report à nouveau ») ..... ***-255.608€.***

Ledit solde est affecté en totalité au crédit du compte « report à nouveau », lequel compte présente, un solde débiteur de ***266.890 €.***

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que la réserve légale s'élève dorénavant à un montant de ***0 €.***

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : **1.000 POUR**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent maintenant à un montant de ***-266.890 €.***

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24-CAPITAUX PROPRES INFERIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.
Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Le Président note que cette résolution n'a jamais été adoptée depuis l'Assemblée Générale pour l'exercice clos de 2016, alors que les actionnaires ont disposé d'un long délai pour mener une réflexion en vue d'envisager les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société.

L'idée de la nécessité d'une recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs était refusée par l'un des deux associés. Et aucune proposition concrète alternative n'avait jamais été amenée puisqu'un désaccord persistait entre les associés. Finalement, l'associé contestataire a récemment cédé ses parts sociales à l'autre. Madame Sylvie LASSEE indique avoir besoin d'un délai supplémentaire pour restructurer les capitaux propres après le récent départ de Monsieur Alexandre DIERYCK.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : **1.000 CONTRE**

CETTE RESOLUTION N'EST PAS ADOPTEE[1].

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : **1.000 POUR**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : **1.000 POUR**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Madame Sylvie LASSEE
Associé, président